

ASSOCIATION DES CENTRALIENS

PROCES VERBAL DE DELIBERTATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Séance du Mercredi 26 Juin 2019 (18h00 – 20h15)

OUVERTURE DE LA SEANCE

Marc Boissonnet, Président de l'Association des Centraliens, remercie les centraliens et invités venus ce soir et déclare la séance de la présente Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18h00.

Le Président a fait déposer sur le bureau de l'Assemblée Générale :

- Annonces parues dans la revue « Centraliens » de Janvier/Février, Mars/Avril et Mai/Juin 2019.
- Convocation pour la présente Assemblée Générale envoyée le 10 juin 2019 aux centraliens cotisants.
- Documents préparatoires à l'Assemblée Générale mis sur le site de l'AECP le 10 juin 2019 (rapport d'activité, rapport du trésorier, comptes annuels, texte des résolutions).
- Mise en place du vote électronique du lundi 10 au dimanche 23 juin 2019 inclus.
- Relances pour le vote électronique envoyées les 14 et 21 juin 2019.
- Invitation envoyée le 6 juin 2019 aux trois Délégués de chaque Promotion, aux Présidents des Groupes Régionaux et Internationaux, aux Présidents des Groupements Professionnels, aux Présidents des Groupements Scientifiques Culturels et Sportifs et aux Délégués Graduates.

ainsi que:

- Une copie des Statuts
- Copie de la lettre adressée au Commissaire aux Comptes et à l'Expert-Comptable les conviant à l'AGO
- Le procès-verbal de l'AGO 2018
- La feuille des présences de l'AGO
- Le rapport d'activité
- Le rapport du Trésorier
- Le rapport du Commissaire aux Comptes
- Le projet de texte des résolutions
- Un annuaire

 $\lambda \in \mathcal{M} \cap \mathcal{M}$

HOMMAGE A NOS CAMARADES DISPARUS

Marc Boissonnet informe les participants de l'Assemblée qu'avant de donner lecture du Rapport d'Activité de notre Association, il est important, comme le veut la tradition, de rappeler la mémoire de nos Camarades disparus depuis la dernière Assemblée Générale. Parmi eux, certains ont joué un rôle très actif dans notre Association :

1943 B	Jacques CALLUD, <i>Délégué de Promotion</i>
1947 A	Bernard OSWALD, Délégué de Promotion
1949	Jean LE CHATELIER, Ancien Président du Groupe Dauphiné-Savoie
1952	Gérard CHAMAYOU, Sculpteur FELIX
1955	Michel MANET, Ancien Président du Groupe de Paris
1957	Jean DUFFOS, Ancien Président du Groupement Transport
1960	Yves MUNICH , Ancien Délégué de Promotion
1961	André GAULHET, Délégué de Promotion
1963	Jean-Louis CRUSET, Ancien Directeur de la Maison des Centraliens
1964	Michel MASSON, Trésorier du Groupement Centrale Histoire et
	représentant de ce groupement au sein du Comité de Rédaction de
	la revue « Centraliens »
1983	Philippe DEROUIN, Grand contributeur du « Piston Information »
	et Président du Bureau des Elèves

Aux familles de tous les Camarades disparus, nous renouvelons nos condoléances et les prions de croire à toute notre sympathie.

Marc Boissonnet invite les participants de cette assemblée à se lever et à observer une minute de silence pour honorer la mémoire de nos Camarades disparus.

La Déléguée Générale, Yolande Ricart, demande aux participants s'ils ont bien tous émargé la liste de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association (sachant que les camarades votant doivent être à jour de leurs cotisations) et s'ils ont bien voté pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Deux scrutateurs et une secrétaire de séance sont nommés pour composer le Bureau de l'Assemblée Générale Ordination de ce jour :

1 ^{er} scrutateur	Alexandre Paepegaey
2eme scrutateur	Dominique Gruson
Secrétaire	Yolande Ricart

Le Président Marc Boissonnet précise que, conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire est légalement constituée et peut valablement délibérer.

All Ap (2

Ordre du Jour

- . Mot de bienvenue du Président
- . Rapport d'activité de l'année 2018
- . Rapport du Trésorier
- . Approbation des comptes
- . Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- . Résolutions
- . Questions diverses

Le Président Marc Boissonnet accueille à cette assemblée - et les remercie d'être présents aujourd'hui - Jean-Luc Barlet, Président de l'Association Les Supélec, Pascale Delmas, Déléguée Générale de l'Association Les Supélec ainsi que Mme Isabelle Tracq-Sengeissen, notre Commissaire aux Comptes Ernst and Young.

Lecture est alors faite du rapport d'activité et du rapport financier du Trésorier (documents en annexe).

Madame Isabelle Tracq-Sengeissen, Commissaire aux comptes (Ernst and Young), certifie « que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINIS-TRATION DE L'ASSOCIATION DES CENTRALIENS ET RESULTAT DES VOTES

Marc Boissonnet, Président de l'Association, communique le résultat du vote (électronique et sur place) concernant le renouvellement partiel du Conseil d'Administration de l'Association des Centraliens.

Il rappelle que pour le « collège des composantes » il y avait six postes à pourvoir et sept candidats et pour le « collège hors composantes », il y avait six postes à pourvoir et six candidats.

Marc Boissonnet communique les noms des membres élus :

Pour le Collège des Composantes :

Guillaume BOUSSON (92), Corine DUBRUEL (83), Jean-Jacques HENRY (72), Vincent LAPRAS (90), Alexandre PAEPEGAEY (13), François PINTON (79)

Pour le Collège Hors Composantes

Philippe BENQUET (93), Marc BOISSONNET (86), Philippe CARLIER (87), Christian FONTANEL (74), Raphael JATTEAU (11), Olivier SIMON (04)

DIVAP (3

Le Président souhaite aux administrateurs élus la bienvenue au sein du conseil d'administration et leur adresse, en son nom et au nom de la communauté, toutes ses félicitations (Applaudissements).

VOTE DES RESOLUTIONS (en assemblée)

Il est procédé au vote des résolutions (adoption des décisions à la majorité des membres présents et représentés) :

1ere RESOLUTION

L'Assemblée approuve le rapport d'activité de l'Association pour l'exercice 2018.

Il est procédé au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

2ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toute leur partie le rapport financier et les comptes annuels (Bilan, Compte de Résultat et Annexes) tels qu'ils lui ont été présentés.

Il est procédé au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

3ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant les propositions du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte de 2018, soit - 33.350 euros :

- en diminution de la réserve spéciale de fusion créée dans le cadre du rapprochement des associations Centrale et Supélec, à hauteur de 50.357€ pour les charges liées à cette fusion et supportées en 2018, passant de 100.000€ créditeur à 49.643€ créditeur,
- en réserve dédiée à mener des actions de prévention et de sensibilisation auprès des élèves sur la consommation excessive d'alcool, à hauteur de 1.180€,
- -le solde positif d'un montant de 15.827€ au compte de report à nouveau qui passe de 108.409 euros créditeur à 124.236 euros créditeur.

Il est procédé au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

A JAP P4

4ème RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, l'Assemblée Générale approuve ce rapport.

Il est procédé au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

5ème RESOLUTION

L'Assemblée approuve le tarif standard 2020 de la cotisation annuelle à l'AECP à 180€, et à 40€ l'abonnement annuel à la revue Centraliens.

Il est procédé au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

6ème RESOLUTION

L'Assemblée donne quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2018.

Il est procédé au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

7^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée ratifie la liste des membres du Conseil d'Administration de l'Association.

Il est procédé au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

8ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté l'expiration du mandat de la société Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes titulaire, décide de renouveler son mandat de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il est procédé au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

9ème RESOLUTION

L'Assemblée approuve la création d'un nouveau groupement professionnel « Luxe & Innovation ».

Il est procédé au vote.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

DO AP Do

QUESTIONS DIVERSES

A la question de Pierre Chavy sur l'évolution des tarifs des prestations proposées dans les salons de la Maison des Centraliens. Jean-Claude Cabre, Président de la Maison des Centraliens, répond en demandant aux responsables des composantes de lui envoyer copie des factures des événements qu'ils ont organisés à l'extérieur de la rue Jean Goujon afin de lui permettre de poursuivre les analyses sur les coûts des prestations.

Des questions relatives au calendrier de la fusion sont ensuite posées aux deux Présidents, Marc Boissonnet et Jean-Luc Barlet (Supélec – invité), qui répondent que les informations sont contenues dans la charte de convergence.

Bernard Dimoyat aimerait avoir connaissance de la charte de convergence et du règlement intérieur CSA.

Michel Renault constate que beaucoup de réunions CSA ont été organisées mais que les dossiers de préparation à la fusion définis dans la charte de convergence n'avancent pas. Jean-Claude Cabre intervient à son tour pour préciser que la charte de convergence a été signée par les deux associations et qu'il convient donc de la mettre en application tout de suite.

En réponse à ces interventions, les Présidents des deux associations, Marc Boissonnet Jean-Luc Barlet, s'engagent à respecter les termes de la charte.

REMERCIEMENTS

Le Président Marc Boissonnet remercie vivement les camarades venus aujourd'hui participer à notre Assemblée Générale en précisant qu'il n'y a aucune contrainte pour accueillir et répondre aux besoins et aux attentes de nos composantes.

Il remercie également les membres du Comité de Pilotage CSA, les Anciens Présidents de notre Association, les membres du Bureau, du Conseil d'Administration, les représentants des Composantes Centraliennes (Groupements Professionnels, Groupements Scientifiques-Culturels et Sportifs, Groupes Régionaux et Internationaux, Promotions, Graduates) - sans qui notre Communauté ne pourrait vivre et exister - sans oublier les permanents de l'Association pour le travail collectif accompli pendant sa présidence, pour toute leur énergie, leur conviction et leur engagement vis-à-vis de la Communauté Centralienne.

L'ordre du jour de la présente Assemblée étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et les scrutateurs de séance.

Le Président de l'Association des Centraliens

Marc Boissonnet

Catifiè sincère et ventoble

Les deux scrutateurs de l'assemblée générale

certific sinière et véritable

Deregolf

Alexandre Paepegaey

Dominique Gruson

certifie su cere et revitable